



ÉVALUER L'ÉLÈVE AVEC TRISOMIE 21 OU DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Adapter ses pratiques professionnelles à l'évaluation d'élèves avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle. Transmettre ces évaluations pour faciliter la pertinence des prises de décision éducatives

DURÉE

2 JOURS

TARIFS

Sur site : 1250€ / jour
Inter + : 440 € / pers. (*)
(*dates et lieux, nous consulter)

Association trisomie 21 :
50 % sur le 2^e inscrits et suivants.

Familles : nous consulter.

PARTICIPANTS 15

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Formulaire d'évaluation de la formation portant sur l'atteinte des objectifs.

PUBLIC VISÉ

Psychologues scolaires
Psychologues ou neuropsychologues accompagnant des élèves avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle
Enseignants référents, enseignants spécialisés

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre nécessaire aux prises de décision concernant ces évaluations
 - Modèles actuels sur la déficience intellectuelle
 - Paradigme socio-environnemental de handicap
 - Ecole inclusive
- Employer l'évaluation dynamique comme réponse adaptée aux besoins et aux limites posées par l'évaluation statique
- Diversifier sa communication en l'adaptant à la diversité des interlocuteurs et des situations décisionnelles

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Alternance d'apports théoriques, d'analyses de cas de discussions et d'exercices

JOUR 1

- Les modèles actuels sur la déficience intellectuelle
- Le paradigme socio environnemental du handicap
- L'école inclusive

JOUR 2

- Les limites de l'évaluation statique et les principes de l'évaluation dynamique
- Les questionnaires adaptatifs
- La transmission des informations